

sessions, il finit par proposer aux Chambres, en 1825, la fameuse loi d'indemnité qui accordait aux réclamaux ou à leurs ayants droit un milliard d'indemnité. (V. MILLIARD DES ÉMIGRÉS.) Cette loi interdisait en même temps la distinction, dont l'usage s'était conservé dans les actes publics, de biens nationaux et de biens patrimoniaux.

Nous le répétons, dans notre opinion, les émigrés avaient été très-justement frappés; il était bien légitime que la France s'indemnît sur leurs biens d'une partie des frais de la guerre qu'ils suscitaient contre nous. Mais le principe d'une restitution étant admis par le gouvernement de la Restauration, il eût peut-être été plus naturel d'en faire supporter le poids aux seuls acquéreurs de biens nationaux. Quoi qu'il en soit, ce fameux milliard était une sorte de transaction que, de guerre lasse, les anciens propriétaires imposaient à la France entière, qui, sans doute comme expiation de ses péchés révolutionnaires, demeura chargée d'acquitter la rançon des nouveaux enrichis.

BIEN PUBLIC (LIGUE DU), confédération féodale formée contre Louis XI, à la fin de 1464. Ce prince avait cru terminer ses querelles avec les grands de son royaume, princes du sang et barons, dans l'assemblée de Tours, où tous lui avaient juré fidélité. Mais la duplicité était égale de part et d'autre, et peu de jours après, la plupart entrèrent dans une conspiration contre le sire roi. Leurs agents, munis d'engagements scellés, se réunirent sous divers déguisements dans l'église Notre-Dame de Paris, portant pour signe de reconnaissance une aiguille de soie rouge à la ceinture. Ainsi, dit Olivier de la Marche, fut faite cette alliance dont le roi ne put ou rien savoir, quoiqu'il y eût plus de cinq cents, tant princes que chevaliers, écuyers, dames et damoiselles, qui étoient tous de cette ligue. Et fut dite leur emprise (entreprise) le bien public, pour ce qu'elle s'entreprenoit sous couleur de dire que c'étoit pour le bien public du royaume.

Il est inutile de faire remarquer que le bien public signifie exclusivement ici l'intérêt des princes et des seigneurs.

Les principaux chefs de cette ligue étaient: François II, duc de Bretagne; Charles, duc de Berry, frère du roi; le fils du duc de Bourgogne, Charles (le Téméraire), alors comte de Charolais; Pierre, duc de Bourbon, et son frère le sire de Beaujeu; Jean, duc de Calabre, fils du roi René; deux Armagnacs, le comte Jean et le duc de Nemours; le sire d'Albret; Antoine de Chabannes, comte de Dammartin; le comte de Saint-Pol; Du nois, etc.

Le roi, menacé d'être attaqué de trois côtés à la fois, au centre, au nord et à l'ouest, se mit promptement en état de faire face à la redoutable coalition. Il avait renouvelé sa trêve avec l'Angleterre, resserré son alliance avec Liège, Milan, Naples, les Médicis, le pape Paul II, dont il invoquait l'intervention contre les rebelles. En outre, il cherchait de l'argent et des secours de tous côtés, et il ne dédaignait pas d'entrer en communication directe avec le peuple, en expédiant dans tout le royaume des lettres où il mettait en lumière l'égoïsme des grands et leur esprit factieux: « Si nous avions consenti, disait-il, à augmenter leurs pensions et à leur permettre de fouler leurs vassaux comme par le passé, ils n'auraient jamais pensé au bien public. Au regard des tailles et aides, n'y a-t-il rien mis ni cru de nouveau qui ne fût du temps du feu roi. » Enfin, il proclamait une amnistie pour ceux qui feraient leur soumission dans les six semaines. Tout cela était d'une politique intelligente et habile. Quant aux mesures militaires, Louis XI ne les négligea point, et au printemps de 1465, il fut en état d'entrer en campagne. Il soumit rapidement presque tout le Berry. Sa modération lui gagna les peuples; Lyon, le Dauphiné, la plus grande partie de l'Auvergne, le Languedoc et la Guyenne lui restèrent fidèles. Il emporta Gannat d'assaut, fit capituler, dans Riom, les ducs de Bourbon et de Nemours, et revint en toute hâte pour couvrir la capitale contre les armées de Bretagne et de Bourgogne. Il livra au comte de Charolais la bataille de Montlhéry, restée indécise, mais qui lui permit du moins de rester maître de Paris, qu'il s'attacha à maintenir dans son parti par les plus larges concessions. Caressée par les princes, la haute bourgeoisie faillit leur livrer la ville; mais le peuple, tout en désirant des états généraux, se prononça énergiquement pour le roi, et, avec un instinct très-sûr, réprima la rébellion féodale et flétrit comme traîtres ceux qui voulaient donner Paris à l'armée des nobles. La haute bourgeoisie fut ainsi contenue et sauvée elle-même de ses propres égarements. Ne se sentant plus appuyés, les princes n'osèrent tenter l'assaut. D'ailleurs, le roi, qui était allé chercher des renforts en Normandie, en avait ramené quelques milliers d'hommes avec des vivres et des munitions. Toutefois, il ne se hâta pas de livrer bataille à ses ennemis. Maître du cours de la Seine depuis Paris jusqu'à la mer, il aimait mieux gagner du temps que de risquer une action décisive dont l'issue lui paraissait douteuse, et il comptait plus sur son habileté que sur sa force pour dissoudre la coalition. Mais, d'un autre côté, les escarmouches, les négociations reprises et interrompues, n'amenèrent aucun

résultat; les princes restaient unis; Pontoise et Rouen leur étaient livrés; la Normandie, travaillée par les évêques de Bayeux et de Lisieux, semblait près d'abandonner la cause royale; Louis, effrayé, se résigna à traiter à tout prix, et il conclut la paix avec ses grands vassaux par les traités de Conflans et de Saint-Maur (1er et 29 octobre 1465). Les conditions furent désastreuses pour la royauté: le frère du roi fut investi de la Normandie, à titre héréditaire, avec tous les droits dont avaient joui les anciens ducs; le comte de Charolais recouvra les villes picardes et le comté de Boulogne; le duc de Calabre eut Sainte-Menueville, Vaucouleurs et Epinal; le duc de Bretagne, les comtés d'Etampes et de Montfort; le duc de Bourbon, plusieurs seigneuries en Auvergne et la restitution de ses pensions et de son gouvernement de Guyenne; le comte de Saint-Pol, l'épée de comté; le duc de Nemours, le gouvernement de Paris et de l'Île-de-France; le comte d'Armagnac, la restitution du Rouergue, etc., etc. Chacun d'eux obtint, en outre, la somme nécessaire pour entretenir les uns cent, les autres deux cents ou trois cents lances, plus des dons, des pensions et des privilèges de toutes sortes. Les seigneurs qui avaient suivi le parti des princes furent également gorgés de biens et de dignités. C'est ainsi que l'oligarchie féodale entendait le bien public.

L'abaissement de la royauté était complet; mais Louis XI comptait, pour regagner le terrain perdu, autant sur l'impuissance de ses ennemis à s'organiser, à rester unis, que sur sa propre habileté, sur sa politique cauteleuse et sa volonté bien arrêtée de violer les conventions aussitôt qu'il en aurait le pouvoir. Le manque de sincérité était d'ailleurs égal chez les deux parties. En outre, la royauté allait reprendre des forces en touchant la terre, c'est-à-dire en s'appuyant sur le tiers état, qui ne grandit et s'éleva, on le sait, qu'à la faveur de ces luttes continuelles entre les diverses classes d'opresseurs.

BIENS et des maux (PINS DES), *De finibus bonorum et malorum*, traité philosophique de Cicéron. V. FINS DES BIENS ET DES MAUX.

Bien de campagne (LE), *Prædium rusticum*, poème latin de Vanière, ouvrage charmant, où le nombre, l'harmonie, l'intelligence et l'élégance virgiliennes sont poussées à ce point incroyable qu'il a eu l'approbation unanime des admirateurs les plus passionnés des *Georgiques*.

Les six premiers livres du *Prædium rusticum* ont été imprimés en 1710 (Paris, in-12). On estime principalement les éditions de Barbou (1774, in-8°, et 1786, in-12). Berland d'Halouvry l'a traduit en français (1756, 2 vol. in-12), ainsi qu'Ant. Le Camus.

Bien du roi (LE), *King's own*, roman anglais du capitaine Marryat, et l'une des meilleures productions sorties de sa plume. Le titre, *King's own*, est le nom qu'on donne en Angleterre à un signe qui se place sur tous les objets appartenant en propre au souverain. Le héros du livre a été marqué de ce sceau, qu'un matelot a gravé sur son bras. De là naissent maints incidents piquants qui, joints à d'amusants détails, à une intrigue conduite avec art et à un récit plein d'intérêt, forment une lecture très-agréable, qui attache d'autant plus, que l'auteur s'y montre plus sobre qu'à l'ordinaire de plaisanteries et de calembours. Ce roman maritime est bien supérieur à la littérature d'eau salée qui florissait alors en France (1837), parce qu'il peint la nature telle qu'elle est, sans forcer les couleurs, et trouve l'énergie et la vigueur dans la vérité, tandis que les autres ne trouvent que l'enflure ou la trivialité, dans l'exagération des événements ou des sentiments.

BIEN adv. (bi-ain — lat. *bene*, même sens). Comme il faut, convenablement, sagement, de la bonne manière: **BIEN** parler. **SE BIEN** conduire. **BIEN** travailler. **ILS** s'acquittèrent **BIEN** de leur devoir. (PASC.) **Le talent d'un auteur consiste à BIEN définir et à BIEN peindre.** (La Bruy.) **Les hommes sont comme les plantes, qui ne croissent jamais heureusement si elles ne sont BIEN cultivées.** (Montesq.) **On s'accoutume à BIEN parler en lisant souvent ceux qui ont BIEN écrit.** (Volt.) **Le véritable art du mensonge est de BIEN ressembler à la vérité.** (Ste-Beuve.) **Elles voient tout, mais elles sont trop ignorantes pour voir BIEN.** (H. Beyle.) **Surfaire et marchander ne sont pas nécessaires pour BIEN acheter et BIEN vendre.** (Mich. Chev.)

Surtout, il est instruit en l'art de bien régner. CORNELLE.

Bien dire et bien parler ne sont rien sans bien faire. LA CHAUSSE.

J'aime fort les journaux quand ils sont bien écrits. ANDRIEU.

Soyons bien buvants, bien mangeants: Nous devons à la mort de trois l'un en dix ans. LA FONTAINE.

Oui, je pèse toujours mûrement une affaire. Et l'examine bien avant que m'engager. REGNARD.

Avec goût, d'une manière sagement entendue, d'une façon agréable, qui plaît: Etre BIEN mis, BIEN fait. Avoir la taille BIEN prise.

D'une façon prospère, utile, avantageuse: Etre BIEN dans ses affaires. Etre BIEN à la cour. Tout va-t-il BIEN? Les affaires al-

laient BIEN en Italie. (Volt.) **Il se porte BIEN: tout va BIEN.** (J.-J. ROUSS.)

Le travail allait bien alors; chaque semaine Le salaire assidu suffisait à la peine. LAMARTINE.

Formellement, expressément: Il est BIEN entendu qu'il se taira. Vous voilà BIEN avertis. Cela est BIEN établi dans le contrat. (Acad.) **Tout à fait, exactement: C'est BIEN lui. C'est BIEN cela que j'ai voulu dire. Si quelque chose pouvait me consoler de la perte de ma femme, c'est qu'elle est BIEN morte.** (Opinion d'un vœu.) **Distinctement, clairement, de manière à ce qu'on ne s'y trompe pas: Ayez soin de marcher immédiatement sur mes pas, afin qu'on voie BIEN que vous êtes à moi.** (Mol.)

Il est vrai, assurément: Les héros sans humanité peuvent BIEN forcer les respects et avoir l'admiration, mais ils n'auront pas les cœurs. (Boss.) **Mahomet a BIEN pu se dire envoyé de Dieu, mais il n'a pas osé supposer qu'il ait été attendu.** (Boss.) **Il y a BIEN encore certaines choses que je pourrais supposer, mais je n'ai pas la vanité de m'y arrêter.** (Mariv.)

Au moins, sans exagérer: Il y a BIEN deux lieues d'ici là. Il y a BIEN trois ans que je ne l'ai vu. (Acad.) **Il a BIEN un million de fortune.** (G. Sand.)

Beaucoup, fort, très: Je suis BIEN content. Il mange BIEN. Il a BIEN ri. Vous arrivez BIEN à propos. J'ai BIEN fait. Il fait BIEN chaud. Vous êtes BIEN peu instruit. (Pasc.) **Les méchants ont BIEN de la peine à demeurer unis.** (Fén.) **Ma tante est BIEN plus mal que jamais; elle s'en va tous les jours.** (Mme de Sév.) **Il faut avoir de BIEN éminentes qualités pour se soutenir sans la politesse.** (La Bruy.) **C'est être BIEN avancé dans la vie que de savoir souffrir.** (Mme de Maintenon.) **Le véritable courage est BIEN opposé à la témérité, qui n'examine rien.** (Fonten.) **Il faut être BIEN fort ou BIEN fou pour oser être intolérant.** (Volt.) **Les hommes perdent BIEN du temps quand ils sont éveillés.** (Ch. Nod.) **L'oisiveté de l'âme, qui dessèche la jeunesse des femmes, est BIEN autrement pénible dans l'âge plus avancé.** (Mme de Rémusat.) **Pour apprendre, l'enfant doit BIEN souvent croire avant de savoir.** (Vacherot.) **Oh! j'avais BIEN fait, répondit-elle, mais de voir des batteries, ça m'échappe, je n'ai plus d'appétit.** (E. Sue.)

Souvent femme varie; Bien fol est qui s'y fie. FRANÇOIS I^{er}.

Bien est-il vrai qu'après d'une beauté Paroles ont des vertus merveilleuses. LA FONTAINE.

Y va-t-il de l'honneur? Y va-t-il de la vie? — Il y va de bien plus. CORNELLE.

Un grand nombre: De BIEN des gens, il n'y a que le nom qui vaille quelque chose. (La Bruy.) **Les Anglais et les Hollandais se sont disputé longtemps le commerce de la côte d'Or, et cette guerre d'avarice a produit BIEN des perfidies et BIEN des crimes.** (La Harpe.) **BIEN des choses ne sont impossibles que parce qu'on s'est accoutumé à les regarder comme telles.** (Duclos.) **Si la pensée pouvait tuer, la haine ferait BIEN des assassins.** (Laténa.)

Bien des dates manquent à ce journal sans suite. LAMARTINE.

Si nos femmes sont infidèles, Consolons-nous; bien d'autres le sont qu'elles. LA FONTAINE.

On hasarde de perdre en voulant trop gagner; Bien des gens y sont pris. LA FONTAINE.

S'emploie souvent par redondance ou seulement pour donner plus d'énergie à l'expression: Je le savais BIEN. Je m'en doutais BIEN. Il le faut BIEN. Nous verrons BIEN. Je vous comprends BIEN. Vous avez BIEN raison. Allez-y, ou BIEN j'en ai moi-même. (Acad.) **Je puis BIEN suivre un si grand exemple.** (Boss.) **On m'avait BIEN dit que vous étiez roide sur l'article.** (Lo Sage.) **Il faut BIEN le dire, dans une rencontre entre deux escadres française et anglaise, le succès sera toujours vivement disputé.** (Prince de Joinville.)

Adieu, sors, et surtout garde bien qu'on te voie. CORNELLE.

Peut-être que l'absence, ou bien la jalousie, Nous ont rendu leurs cœurs, que l'hymen nous ôta. LA FONTAINE.

Dans ses divers sens, bien est souvent précédé d'un adjectif qui le modifie lui-même: Assez BIEN. Très-BIEN. Fort BIEN. Tout à fait BIEN. Moins BIEN. Aussi BIEN. Trop BIEN. La société accueille assez BIEN le vice quand le scandale ne s'y trouve pas. (Benj. Const.) **La sévérité sied très-BIEN à ceux qui ont l'autorité en main.** (Vauven.) **Guillaume cachait assez BIEN sa peine secrète devant sa mère.** (G. Sand.)

Bien ou mal, De façon ou d'autre: Ma pensée au grand jour partout s'offre et s'expose; Et mon vers, bien ou mal, dit toujours quelque chose. BOILEAU.

Ni bien ni mal, D'une façon ni bonne ni mauvaise; sans faveur ni malveillance marquée: Ce travail est fait ni BIEN ni MAL. La reine me reçut ni BIEN ni MAL. Tant bien que mal, D'une façon médiocrement satisfaisante: Il s'en tira TANT BIEN QUE MAL. Que bien que mal a été employé dans le même sens:

IL tâchaient donc de faire leur devoir. **Que bien que mal, et selon leur pouvoir.** LA FONTAINE.

Que bien que mal elle arriva Sans autre aventure fâcheuse. LA FONTAINE.

Etre bien, Etre juste, convenable, légitime, digne d'approbation ou d'éloge, sagement réglé, ordonné: Ce que vous faites là n'est pas BIEN. Croyez-vous que cela soit BIEN? Croyez-vous cela BIEN? Ah! cela n'est pas BIEN! On trouve ceci BIEN et cela mal. Voilà qui est BIEN, mes fils seront gentilshommes. (Mol.) **Ce qui est BIEN et conforme à l'ordre est tel par la nature des choses, et indépendamment des conventions humaines.** (J.-J. ROUSS.) **Tout est BIEN, sortant des mains de la nature.** (J.-J. ROUSS.) **Tout est BIEN dans les desseins de la Providence.** (De Gêrande.)

O malheureux mortels! ô terre déplorable! Philosophes trompés, qui criez: **Tout est bien!** VOLTAIRE.

Avoir de la fortune, être à son aise: Il a reçu un héritage; il est très-BIEN maintenant. Je crois qu'il n'est pas BIEN dans ses affaires. **Être abondamment pourvu: Etre BIEN en terres, en argent. J'étais trop BIEN en habits et en argent pour faire une triste figure.** (Lo Sage.) **Être dans une situation commode: On est fort BIEN dans ce fauteuil! Je suis BIEN ici, je n'en bougerai pas.**

Dans un grenier qu'on est bien à vingt ans! BÉRANGER.

En parlant des choses, Etre élégant, fait avec habileté, avec goût: Ce dessin est très-BIEN. Cette coupe d'habit est assez BIEN. Eh! mais sans doute, nos modes, nos parures, tout ce qui est BIEN nous vient de Paris. (Scribe.)

En parlant d'une femme, Avoir un air distingué, une figure agréable: Cette jeune personne est BIEN, est fort BIEN. La comtesse Esterhazy, jadis belle, est encore BIEN. (Chateaub.) **La trouvez-vous belle, ma fille? — Elle est assurément fort BIEN, charmante.** (G. Sand.) **En parlant d'un homme, Avoir des manières, de la politesse, de l'éducation: A Paris, pour être BIEN, il faut faire attention à un million de petites choses.** (H. Boyl.) **Vivre en bonne intelligence, être lié d'affection: J'apprends un bruit... que nous ne sommes pas BIEN ensemble.** (Boss.) **Timocrate commence à n'être plus si BIEN avec Protéas.** (Fén.) **Léopold de Lorraine a eu la prudence d'être toujours BIEN avec la France.** (Volt.)

Il aura su qu'Alcepe était bien avec vous. CORNELLE.

On dit vivre bien dans le même sens: L'indulgence est le secret de vivre BIEN avec tout le monde. (Mme de Montmarçon.) **Être en faveur, être bien vu: Etre BIEN auprès de quelqu'un. C'est là le secret d'être BIEN auprès d'eux.** (Mol.) **Vous êtes BIEN auprès des deux princesses.** (Mol.) **Fam. Etre du dernier bien avec quelqu'un, Etre au mieux avec lui; être tout à fait dans son intimité, dans ses bonnes grâces: Je suis du dernier BIEN avec le ministre. Je suis du dernier BIEN avec Voltaire; j'ai reçu une lettre de quatre pages aujourd'hui.** (Mme du Defland.) **A l'Opéra, au théâtre, les journalistes, car il était avec eux du dernier BIEN, et il y avait entre eux un continuel échange de petits services.** (Balz.) **Se dit aussi pour faire entendre une liaison ou l'amour à plus de part que l'amitié: Il cultivait beaucoup la société de madame de Sérizy, avec laquelle il était, au dire des salons, du dernier BIEN.** (Balz.)

On dit qu'avait Bédise il est du dernier bien. MOLIERE.

Etre bien avec soi-même, Avoir la conscience tranquille, n'éprouver aucun remords: L'essentiel est d'être BIEN avec soi-même. (Volt.) **Le grand secret du bonheur, c'est d'être BIEN avec soi-même.** (J. Janin.)

C'est bien, c'est très-bien, c'est fort bien, et, ellipt., bien, très-bien, fort bien, marquent l'assentiment, l'approbation: BIEN, fort BIEN, je n'y vois aucun empêchement. (Acad.) **Montez plus haut. — M'y voilà. — Fort BIEN, vous êtes en sûreté.** (La Bruy.) **Par impatience, En voilà assez, c'en est trop; vous me fatiguez par vos discours: Fort BIEN, je vous maintiens ce que j'ai à faire. BIEN, BIEN, j'entends ce que vous voulez dire.** (Acad.) **S'emploie aussi ironiq. et par manière de reproche: C'est BIEN, fort BIEN, ne vous gênez pas.**

C'est bien à vous de, Vous faites bien, vous êtes aimable, vous me faites un grand plaisir de: C'est BIEN à vous de vous être souvenu de moi. Vous songez à venir nous voir, c'est très-BIEN à vous. Ironiq. Il ne vous convient pas du tout de: **C'est BIEN à vous de reprendre les autres! C'est BIEN à toi, jeune efféminé, à me disputer la gloire des combats!** (Fén.)

C'est bien à vous d'oser ainsi nommer Un Dieu que votre bouche enseigne à blasphémer. RACINE.

Cela est bien de lui, de son caractère, C'est bien là ce qu'on devait attendre de lui, cela répond bien à l'idée qu'on s'était faite de son caractère: Il s'est séparé de sa femme! Oh! CELA est BIEN DE LUI!

C'est bien fait, Il a eu ce qu'il méritait: On l'a puni, c'est BIEN FAIT. C'est BIEN FAIT! pourquoi y allait-il?

Faire bien, Bien faire, Agir en honnête homme: Ceux-là font BIEN qui font ce qu'ils doivent. (La Bruy.) **Ceux qui font BIEN mériteraient seuls d'être enviés, s'il n'y avait encore un meilleur parti à prendre, qui est de faire mieux.** (La Bruy.) **La science s'étend et le fait s'accomplissant: le monde veut enseigner à BIEN FAIRE, et personne ne veut l'apprendre.**